

jamais oublié que la plus grande considération d'inspiration canadienne est la paix et les bonnes relations entre les gens; aussi jamais n'a-t-il laissé ce fier et puissant canadianisme devenir un canadianisme strident et mesquin. La place qu'il occupe dans notre affection est aussi sûre qu'elle le sera dans l'histoire du Canada.

Après ces observations préliminaires qui ont peut-être été trop longues, monsieur l'Orateur, j'aborde le discours du trône proprement dit qui, à mes yeux, a été fort insuffisant peut-être par ses omissions et le vague de tant de ses passages. Mes collègues de l'opposition parleront en détail, au cours du débat, de ses insuffisances effectives et de ses péchés d'omission. Mes propres remarques à son sujet auront un caractère plus général. A lire le discours, monsieur l'Orateur, on n'a nullement l'impression que notre pays éprouve la moindre difficulté économique, même si plus d'un demi-million d'hommes sont sans travail. Le mot "régression" n'y est pas mentionné. C'est un mot désagréable, semble-t-il, qu'il ne faut pas employer. Les causes, la nature et l'étendue du problème du chômage n'ont pas été mentionnées. De fait, l'Adresse ne contient que très peu d'indications sur la situation actuelle de notre commerce extérieur. Elle ne fait même aucune allusion à la politique de détournement vers le Royaume-Uni de nos échanges avec les États-Unis, omission que j'espère réparer dans mon discours. Cette mission commerciale dont nous avons tant entendu parler hors de cette enceinte valait au moins qu'on lui consacre un mot. N'a-t-on pas donné au ministre du Commerce (M. Churchill) l'occasion de contribuer au brouillon du discours du Trône?

Il y a aussi la conférence fédérale-provinciale qui devait être convoquée à nouveau dès que possible, comme on nous l'a dit en novembre dernier, je crois. Il me semble qu'on avait donné l'impression de vouloir la convoquer en janvier dernier. A-t-elle disparu? Les problèmes qu'elle n'a pas traités en novembre n'ont pas disparu, ni les promesses formulées par le premier ministre et le gouvernement à cet égard.

On relève quelques lignes seulement sur les questions du ressort de mon ami, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Smith). On trouve au début du discours la mention habituelle des relations extérieures, mais elle ne pourrait guère être moins suffisante ni contenir moins de renseignements. En effet, quatre lignes de nature très générale y sont consacrées à nos rapports avec l'étranger, à la recherche de la paix, c'est-à-dire qu'on leur a réservé moins de place qu'à l'institution d'une commission portuaire à

la tête des Lacs, si importante que puisse, évidemment, être cette mesure.

Dans le discours il n'est nullement question de l'ONU, de l'OTAN, qui vient de terminer une réunion importante de son conseil à Copenhague, de l'attitude du gouvernement à l'égard de l'abolition des expériences nucléaires, ni de la conférence au sommet. Il n'y a aucun indice du sentiment du gouvernement quant à savoir si les dangers qui menacent la paix dans le monde augmentent ou diminuent. Il va de soi que je ne saurais m'attendre à ce que le discours du trône traite ces questions dans le détail. Mais il est certain que nous étions en droit de nous attendre à ce qu'on indiquât que le gouvernement se rend compte de l'importance de ces questions, a quelques opinions à leur égard, dans un discours aussi long que celui qui est à l'étude.

Dans le même ordre d'idées, signalons une autre question des plus pressantes et importantes, à savoir la défense nationale. Le discours renferme trois lignes à l'effet que nous devrions maintenir, de concert avec nos alliés, des forces armées suffisantes pour décourager toute agression possible. Voilà tout ce que nous trouvons. Il n'y a aucun indice de la nécessité, devenue si évidente récemment, d'examiner de nouveau à fond notre programme de défense nationale à la lumière des progrès récents liés à la conquête de l'espace intersidéral, de la mise au point de projectiles téléguidés, et notamment de la possession, par un ennemi possible, d'un projectile balistique intercontinental qui rendra prochainement,—si ce n'est déjà fait,—nos dispositifs actuels de défense, sur ce continent, aussi désuets que la ligne Maginot, encore qu'ils aient pu, au moment de leur conception et leur adoption, suffire aux circonstances de l'époque. En outre, ce discours ne laisse entendre d'aucune façon que, vu les événements qui ont déjà eu un effet sur le déploiement et la nature des troupes des autres États membres de l'OTAN, il y ait lieu d'évaluer de nouveau la nature et la portée de notre contribution à l'OTAN.

Il faut espérer (et je crois bien que cet espoir se réalisera) que la Chambre aura très prochainement l'occasion de débattre les questions relatives aux affaires extérieures et à la défense nationale. Il sera alors possible de traiter ces questions par le menu, d'en montrer l'importance exceptionnelle, que ne laisse même pas supposer le discours du trône.

Mais la situation internationale demeure tendue et pleine de dangers. Personne ne saurait certes le nier. Elle n'est peut-être pas pire qu'elle n'était lorsque la Chambre des communes s'est réunie en octobre dernier;